|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **CONVENTION SUR**  **LES ESPÈCES**  **MIGRATRICES** | UNEP/CMS/COP13/Doc.26.2.4/Rev.1/Annexe 3  21 novembre 2019  Français  Original : Anglais |

13ème SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

Gandhinagar, Inde, 17 – 22 février 2020

Point 26.2 de l’ordre du jour

**DÉTERMINATION DE L’AMPLEUR DE L’INTERACTION ENTRE**

**LES PRISES ACCIDENTELLES ET**

**LES PRÉLÈVEMENTS DE VIANDE D’ANIMAUX SAUVAGES AQUATIQUES**

*(Présenté par le Groupe de travail sur la viande d’animaux sauvages aquatiques et*

*le Groupe de travail sur les prises accessoires)*

Résumé:

Le présent document constitue une Annexe au document

UNEP/CMS/ScC-SC4/Doc.10.2.4 *Viande d’animaux sauvages aquatiques*.

Il a été élaboré par le Groupe de travail sur la viande d’animaux sauvages aquatiques en collaboration avec le Groupe de travail sur les prises accidentelles/ prises accessoires, en réponse aux activités contenues dans la Décision 12.46.

**DÉTERMINATION DE L’AMPLEUR DE L’INTERACTION ENTRE**

**LES PRISES ACCESSOIRES ET**

**LES PRÉLÈVEMENTS DE VIANDE D’ANIMAUX SAUVAGES AQUATIQUES**

Contexte

1. La Convention sur les espèces migratrices (CMS) définit la viande d’animaux sauvages aquatiques comme étant les produits dérivés de mammifères, d’oiseaux et de reptiles aquatiques utilisés pour l’alimentation de subsistance et à des fins traditionnelles, notamment la viande, les coquilles, les os, les organes, et comme appâts pour la pêche. Cette viande s’obtient de façon opportuniste (p. ex. à partir de prises accessoires ou d’échouages) ou à partir de chasses non réglementées et parfois illégales.
2. La 12e Conférence des Parties à la CMS (COP) a exprimé des inquiétudes sur le fait que les espèces répertoriées à la CMS, notamment les mammifères aquatiques, les tortues, les oiseaux marins et les élasmobranches, sont affectées par le prélèvement comme viande d’animaux sauvages aquatiques dans de nombreuses régions du monde, et qu’il est avéré que la demande connaît une augmentation (Robards & Reeves, 2011). [La Résolution 12.15](https://www.cms.int/sites/default/files/document/cms_cop12_res.12.15_aquatic_wild_meat_e.pdf) a demandé la création d’un Groupe de travail thématique sur la viande d’animaux sauvages aquatiques du Conseil scientifique et a établi un programme de travail ([Déc 12.46](https://www.cms.int/en/documents/decisions/cop12/list#12.46)) à mettre en œuvre par ce nouveau Groupe de travail.
3. Le Groupe de travail est chargé de conseiller le Conseil scientifique et les Parties sur les questions émergentes relatives à la viande d’animaux sauvages aquatiques. Le présent document sert d’amorce à la discussion et formule une recommandation préliminaire pour examen par le Conseil scientifique sur l’interaction entre les prises accessoires et le prélèvement de viande d’animaux sauvages aquatiques.

Prises accessoires

1. Les prises accessoires peuvent se définir comme la capture d’espèces non ciblées ou de tailles non désirées d’espèces ciblées (Lewison et coll. 2004). Les prises accessoires comptent parmi les plus grandes menaces qui pèsent sur les oiseaux marins et les mammifères marins du monde entier et provoquent le déclin d’autres mégafaunes migratrices comme les tortues et les élasmobranches (Peckham et coll. 2007 ; US Commission on Ocean Policy 2004 ; Read et coll. 2006 ; Phillips et coll. 2016). La mortalité due à des prises accessoires dans la pêche à petite échelle, notamment la pêche artisanale, la pêche traditionnelle et la pêche de subsistance, pourrait représenter l’une des plus grandes menaces actuelles pour la mégafaune aquatique, car les espèces migratrices fréquentent les zones côtières à forte utilisation où se pratique la pêche artisanale ou à petite échelle (James et coll. 2005).
2. L’effet des prises accessoires lors de la pêche en eau douce dans le monde entier a été encore plus négligé que celui de la pêche côtière, pourtant il a été néfaste pour des espèces telles que le lamantin d’Afrique (Raby et coll. 2011 ; Mayaka et coll. 2015). La majorité des prises accessoires en eau douce intérieure ont lieu dans le monde en développement, une estimation indiquant que plus de 90 % des prises accessoires en eau douce ont lieu en Asie et en Afrique (Raby et coll. 2011). Toutefois, à ce jour, les évaluations des prises accessoires et les processus d’atténuation ont surtout porté sur la pêche industrielle maritime, tandis que les autorités nationales et internationales accordent souvent peu d’attention à la pêche à petite échelle (Lewison et coll. 2004 ; Lewison & Crowder 2007). Par conséquent, l’effort de pêche et les prises accessoires de ces types de pêche sont largement inconnus ou se sont principalement concentrés sur les oiseaux marins. En outre, la pêche à petite échelle correspond à une pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) importante (Panayotou 1982 ; Pauly 2006), ce qui empêche de mieux comprendre les incidences de la pêche sur la mégafaune migratrice dans les eaux côtières.

Viande d’animaux sauvages aquatiques et prises accessoires

1. Dans la pêche commerciale ou industrielle, les prises accessoires sont généralement rejetées, à l’exception des requins. Les prises accessoires dans la pêche artisanale ou à petite échelle sont souvent conservées. Par exemple, une gamme diversifiée de petits cétacés (p. ex. Stenella spp., Tursiops truncatus), d’albatros des Galapagos (Phoebastria irrorata), de tortues caouannes (Caretta caretta) et de divers requins marteaux (Sphyrna spp.) sont tués comme prises accessoires et utilisés comme viande d’animaux sauvages aquatiques (Peckham et coll. 2007 ; Mangel et coll. 2010 ; Alfaro-Shigueto 2011 ; Glaus et coll. 2015). Les humains chassent la faune depuis plus de 100 000 ans, mais la consommation et la croissance de la population humaine ont considérablement évolué au cours des dernières décennies (Milner-Gulland et Bennett, 2003). Par exemple, des rapports estiment que le prélèvement de viande d’animaux sauvages en Afrique centrale est actuellement de l’ordre de 3,4 millions de tonnes par an (Wilkie & Carpenter, 1999 ; Fa et coll. 2001). Il convient de noter que la demande de viande d’animaux sauvages aquatiques, tant pour la consommation que pour le commerce, peut transformer les prises accessoires opportunistes en un élément souhaitable de la prise, qui est conservé comme source précieuse de nourriture ou de revenu (White et coll. 2006). Par conséquent, ce qui était auparavant considéré comme des prises accessoires peut finalement être recherché intentionnellement et évoluer en prises directes.
2. Les prises accessoires déclarées peuvent en réalité être des prises dirigées. Cependant, ce fait est souvent difficile à distinguer et peut changer quotidiennement (Temple et coll. 2018). Une déclaration incorrecte des prises directes en tant que prises accessoires peut constituer un obstacle à la gestion. L’une des raisons en est qu’il semble difficile de prévenir les prises accessoires ; une perception qui entrave la volonté des individus et des organismes de gestion d’agir en vue de réduire les prises accessoires. En outre, bien qu’il existe des études sur les techniques de pêche visant à réduire les prises accessoires, ces connaissances ou ces types d’engins ne sont souvent pas disponibles ou viables pour les pêcheurs à petite échelle. Un autre aspect des prises accessoires à prendre en compte est ce qu’on appelle les prises accessoires « cryptiques », c’est-à-dire les animaux qui sont tués ou mortellement blessés lors d’une activité de pêche, mais qui ne restent pas dans les filets remontés ou ne sont pas embarqués à bord du navire de pêche, et qui ne sont donc pas inclus dans les captures déclarées par les observateurs de pêche. De tels événements sont une composante importante des prises accessoires de grandes baleines, mais les petits mammifères marins, les oiseaux marins, les tortues et les poissons rejetés sont aussi souvent blessés et meurent après avoir été capturés, après s’être échappés ou après avoir été remis à l’eau (Davis 2002 ; Campana et coll. 2009 ; Debski & Pierre 2014)

Espèces affectées répertoriées à la CMS

1. Certaines espèces affectées figurent dans les annexes de la CMS. Les petits cétacés, les reptiles, les oiseaux marins et les élasmobranches dont on sait qu’ils sont ou ont pu être utilisés comme viande d’animaux sauvages aquatiques provenant de prises accessoires (Alfaro-Shigueto et coll. 2011 ; Glaus et coll. 2015 ; Alves & van Vliet 2018) et leurs statuts de protection dans les Annexes de la CMS (Annexes I & II) sont énumérés ci-dessous. Remarque : cette liste n’est pas exhaustive et comporte uniquement les espèces dont l’utilisation comme viande d’animaux sauvages aquatiques dérivée de prises accessoires est documentée. En outre, aucun rapport n’a été trouvé pour certains pays et comme l’utilisation des mammifères marins est illégale dans de nombreux pays, les prélèvements sont probablement cachés et les chiffres exacts restent difficiles à obtenir. Il est donc recommandé d’adopter une approche de précaution et de ne pas supposer que les prises accessoires et leur utilisation comme viande d’animaux sauvages aquatiques n’existent pas. Il convient toutefois de noter que, de tous les reptiles, les tortues ont été les plus sévèrement exploitées par l’homme pour se nourrir, une situation qui a été directement liée à l’état de conservation précaire de beaucoup de ces espèces (Klemens & Thorbjarnarson, 1995, Mancini & Koch, 2009, Hoffmann & Cawthorn, 2012) ; c’est la raison pour laquelle les huit tortues répertoriées à la CMS I se retrouvent dans la liste ci-dessous.

**Annexe I**

* 1. SIRENIA ET CETACEA:
     1. *Trichechus senegalensis*
     2. *Tursiops truncatus ponticus*
     3. *Sousa teuszii*
  2. REPTILIA
     1. *Caretta caretta*
     2. *Chelonia mydas*
     3. *Dermochelys coriacea*
     4. *Eretmochelys imbricata*
     5. [*Gavialis gangeticus*](https://www.cms.int/en/species/gavialis-gangeticus)
     6. *Lepidochelys kempii*
     7. *Lepidochelys olivacea*
     8. [*Podocnemis expansa*](https://www.cms.int/en/species/podocnemis-expansa)
  3. ELASMOBRANCHII
     1. *Pristis clavata*
     2. *Pristis pectinata*
     3. *Pristis zijsron*
     4. *Pristis pristis*

**Annexe II**

* 1. SIRENIA ET CETACEA :
     1. *Dugong dugon*
     2. *Lagenorhynchus obscurus*
     3. *Lagenorhynchus australis*
     4. *Stenella attenuata* (eastern tropical Pacific population, Southeast Asian populations)
     5. *Stenella longirostris* (eastern tropical Pacific populations, Southeast Asian populations)
  2. AVES
     1. *Phoebastria irrorata*
     2. *Thalassarche melanophris*
     3. *Diomedea sanfordi (harvested from colonies in the Chatham Islands)*
     4. *Thalassarche bulleri (harvested from colonies in the Chatham Islands)*
  3. ELASMOBRANCHII
     1. *Carcharhinus falciformis*
     2. *Sphyrna lewini*
     3. *Sphyrna mokarran*
     4. *Rhynchobatus australiae*

Actions recommandées

1. On sait que la transition des prises accessoires à un prélèvement intentionnel en tant que viande d’animaux sauvages aquatiques se produit dans la pêche qui ne possède pas les caractéristiques de pêche gérée et réglementée. Comme le prélèvement de la viande d’animaux sauvages aquatiques n’est pas géré par les agences locales ou régionales de pêche, il doit être abordé par les agences de conservation et de la faune.
2. Il convient de faire preuve d’une certaine prudence lorsqu’on examine ces dynamiques. L’utilisation opportuniste des prises accessoires comme viande d’animaux sauvages aquatiques peut être le résultat de la demande locale de sources alimentaires alternatives en raison de la perte des stocks de poissons traditionnels (Juncker et coll. 2006). De plus, le revenu de subsistance provenant de la vente de viande d’animaux sauvages aquatiques peut motiver les pêcheurs à cibler intentionnellement de plus gros animaux, qui sont souvent plus vulnérables à l’exploitation, avec des produits plus précieux et plus utilisables. Il est donc crucial de comprendre les facteurs socioéconomiques qui déterminent les prises des pêcheurs ainsi que le sort des prises accessoires. Si l’on dispose de données suffisantes pour comprendre les niveaux de prises accessoires dans les zones côtières très fréquentées et si l’on travaille en étroite collaboration avec les petits pêcheurs et les pêcheurs artisanaux, il sera possible d’atténuer les prises accessoires et partant, de passer à de nouveaux prélèvements de viande d’animaux sauvages aquatiques. Cela pourrait constituer un pas en avant pour garantir la persistance d’une mégafaune migratrice vulnérable. Sans ces informations, le déclin des populations risque de ne pas être détecté et documenté, et les autorités locales ne disposeront pas d’informations suffisantes pour élaborer des plans de gestion et les mettre en œuvre en temps voulu. Le fait d’ignorer le potentiel des prises accessoires comme déclencheur de l’augmentation des prélèvements de viande d'animaux sauvages aquatiques ne servira qu’à miner les mesures de conservation des organismes de gestion de la pêche et de la faune.

**Références**

1. Alves, R. R. N., & van Vliet, N. (2018). Wild fauna on the menu. In *Ethnozoology* (pp. 167-194). Academic Press.
2. Awkerman, J.A., Huyvaert, K.P., Mangel, J., Alfaro Shigueto, J., Anderson, D.J. 2006. Incidental and intentional catch threatens Galapagos waved albatross. Biological Conservation doi:10.1016/j.biocon.2006.07.010
3. Alfaro-Shigueto, J., Mangel, J. C., Pajuelo, M., Dutton, P. H., Seminoff, J. A., & Godley, B. J. (2010). Where small can have a large impact: structure and characterization of small-scale fisheries in Peru. *Fisheries Research*, *106*(1), 8-17.
4. Alfaro-Shigueto, J., Mangel, J.C, Bernedo, F., Dutton, P.H., Seminoff, J.A. & Brendan J. Godley. (2011). Small-scale fisheries of Peru: a major sink for marine turtles in the Pacific. *Journal of Applied Ecology* 48: 1432-1440.
5. Campana, S.E., Joyce, W., & Manning, M.J. (2009). Bycatch and discard mortality in commercially caught blue sharks *Prionace glauca* assessed using archival satellite pop-up tags. Mar Ecol Prog Ser 387:241-253. <https://doi.org/10.3354/meps08109>
6. Davis, M.W. (2002). Key principles for understanding fish bycatch discard mortality. *Can. J. Fish. Aquat. Sci.* 59: 1834–1843.
7. Debski, I., & Pierre, J. (2014, August). Seabird cryptic mortality and risk from fisheries. In *2nd Meeting of the Scientific Committee Honolulu, Hawaii, USA* (pp. 1-7).
8. Fa, J. E., C. A. Peres, and J. Meeuwig. 2001. Bushmeat exploitation in tropical forests: an intercontinental comparison. Conserv. Biol. 16:232–237.
9. Glaus, K. B., Adrian-Kalchhauser, I., Burkhardt-Holm, P., White, W. T., & Brunnschweiler, J. M. (2015). Characteristics of the shark fisheries of Fiji. *Scientific reports*, *5*, 17556.
10. Hoffman, L. C., & Cawthorn, D. M. (2012). What is the role and contribution of meat from wildlife in providing high quality protein for consumption? *Animal frontiers*, *2*(4), 40-53.
11. James MC, Ottensmeyer CA, Myers RA (2005) Identification of high-use habitat and threats to leatherback sea turtles in northern waters: new directions for conservation. Ecology Letters 8: 195–201.
12. Juncker, M. K., Robert, M. & Clua, E (2006). Coastal shark fisheries in the Pacific: a brief overview of current knowledge: <http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Reports/CRISP/ENG_2006_Coastal_Shark_Fisheries_Pacific.pdf>. (Accessed: 11th of July 2019)
13. Klemens, M. W., & Thorbjarnarson, J. B. (1995). Reptiles as a food resource. *Biodiversity & Conservation*, *4*(3), 281-298.
14. Lewison, R. L., Crowder, L. B., Read, A. J., & Freeman, S. A. (2004). Understanding impacts of fisheries bycatch on marine megafauna. *Trends in ecology & evolution*, *19*(11), 598-604.
15. Lewison, R. L., & Crowder, L. B. (2007). Putting longline bycatch of sea turtles into perspective. *Conservation biology*, *21*(1), 79-86.
16. Mancini, A., and V. Koch. (2009). Sea turtle consumption and black market trade in Baja California Sur, Mexico. Endangered Species Res. 7:1–10
17. Mangel, J. C., Alfaro-Shigueto, J., Van Waerebeek, K., Cáceres, C., Bearhop, S., Witt, M. J., & Godley, B. J. (2010). Small cetacean captures in Peruvian artisanal fisheries: high despite protective legislation. *Biological Conservation*, *143*(1), 136-143
18. Mayaka, T.B., Takoukam A.K., & Self-Sullivan, C. (2015). Using Pooled Local Expert Opinions (PLEO) to Discern Patterns in Sightings of Live and Dead Manatees (*Trichechus senegalensis*, Link 1785) in Lower Sanaga Basin, Cameroon. *PLoS One* 10(7): e0128579. doi:10.1371/journal.pone.0128579
19. Milner-Gulland, E. J., and E. L. Bennett. 2003. Wild meat: the bigger picture. Trends Ecol. Evol. 18:351–357.
20. Panayotou, T. (1982) Management concepts for small-scale fisheries: economic and social aspects. Rome, Italy: Food and Agriculture Organization.
21. Pauly, D. (2006) Major trends in small-scale marine fisheries, with emphasis on developing countries, and some implications for the social sciences. Maritime Studies 4: 7–22
22. Peckham, S. H., Diaz, D. M., Walli, A., Ruiz, G., Crowder, L. B., & Nichols, W. J. (2007). Small-scale fisheries bycatch jeopardizes endangered Pacific loggerhead turtles. *PloS one*, *2*(10), e1041.
23. Phillips, R.A., Gales, R., Baker, G.B., Double, M.C., Favero, M., Quintana, F., Tasker, M.L., Weimerskirch, H., Uhart, M., and Wolfaardt, A. 2016. A global assessment of the conservation status, threats and priorities for albatrosses and large petrels. Biological Conservation 201, 169-183.
24. Raby, G.D., Colotelo, A.H., Blouin-Demers, G., & Cooke, S.J. (2011). Freshwater Commercial Bycatch: An Understated Conservation Problem. *BioScience* 61: 271–280.
25. Read, A. J., Drinker, P., & Northridge, S. (2006). Bycatch of marine mammals in US and global fisheries. *Conservation biology*, *20*(1), 163-169.
26. Robards, M.D. and Reeves, R.R., 2011. The global extent and character of marine mammal consumption by humans: 1970–2009. *Biological Conservation*, 144(12), pp.2770-2786.
27. Temple, A. J., Kiszka, J. J., Stead, S. M., Wambiji, N., Brito, A., Poonian, C. N., . & Berggren, P. (2018). Marine megafauna interactions with small-scale fisheries in the southwestern Indian Ocean: a review of status and challenges for research and management. *Reviews in fish biology and fisheries*, *28*(1), 89-115.
28. US Commission on Ocean Policy. "An ocean blueprint for the 21st century." (2004): 40.White, W. T., Giles, J., Dharmadi & Potter, I. C. Data on the bycatch fishery and reproductive biology of mobulid rays (Myliobatiformes) in Indonesia. *Fish. Res.* **82**, 65–73 (2006)
29. Wilkie, D. S., and J. F. Carpenter. 1999. Bushmeat hunting in the Congo Basin: an assessment of impacts and options for mitigation. Biodiversity Conserv. 8:927–955.